



BUDGET PARTICIPATIF

2024

AVRIL



Du 1er au 30 avril :

Inscription pour devenir membre du comité citoyen en charge d'examiner la conformité des projets proposés.

Début mai :

Mise en place du comité citoyen



DU 10 JUIN AU 30 SEPTEMBRE

Dépôt des projets en mairie ou par mail à l'adresse : vielocale@ludonmedoc.fr

Le comité citoyen peut vous aider dans le montage de votre dossier



DU 1ER AU 15 OCTOBRE

Etude de la faisabilité des projets par le comité citoyen



OCTOBRE / NOVEMBRE

A partir du 16 octobre :

Présentation des projets éligibles aux citoyens

Du 1er au 30 novembre :

Vote des citoyens pour élire le(s) projet(s) retenu(s)



DÉCEMBRE

Annonce et démarrage du(des) projet(s) lauréat(s)



COMMUNE DE LUDON-MÉDOC

PLUS D'INFORMATIONS SUR LUDONMEDOC.FR